

<http://www.laccreteil.fr/spip.php?article427>



Courriers de Mr le Maire de Créteil au Préfet du Val-de-Marne - 8 et 9 juillet 2019



INTERVENANTS - La Ville de Créteil & ses quartiers - Ville de Créteil -
Date de mise en ligne : jeudi 18 juillet 2019

LE MAIRE
ANCIEN MINISTRE

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

Courriers concernant :

"les nuisances sonores en provenance de l'Île de Loisirs de Créteil"

"incivilités & actes de vandalisme qui se multiplient de façon préoccupante sur cette base régionale dédiée aux loisirs familiaux..."

[index.php?action=image_responsive&img=IMG/png/pixel_blanc.png&taille=1&1486227457]

COURRIER DU 8 JUILLET 2019

M. Laurent PREVOST

Préfet du Val-de-Mame

Préfecture du Val-de Mame

21 à 29, avenue du Général de Gaulle

94 011 CRETEIL Cedex

Créteil, le 8 juillet 2019

Plusieurs habitants de Créteil ont attiré mon attention sur les nuisances sonores en provenance de l'Île de Loisirs de Créteil qu'ils ont subies jusqu'à quatre heures du matin dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juillet 2019.

Renseignements pris auprès de la Direction de l'Île de Loisirs de Créteil, le rassemblement qui s'y est produit ne faisait l'objet d'aucune autorisation.

D'après les informations dont je dispose, pas moins de deux cents personnes étaient regroupées au même endroit, accompagnées par du matériel d'amplification de forte puissance produisant des sons dont le volume et le nombre de décibels émises ont très fortement perturbé le sommeil de nombreux habitants de Créteil sur la quasi totalité de la nuit.

Vous en conviendrez, cette situation n'est pas acceptable et je vous remercie par avance de veiller à ce qu'à l'avenir tout rassemblement de ce type soit anticipé en vue de son interdiction en amont.

Dans l'hypothèse où l'organisation d'une telle manifestation non autorisée échapperait à vos services, il me paraît alors indispensable qu'un nombre suffisant de forces de police soient alors mobilisées pour mettre un terme définitif à son déroulement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Laurent CATHALA

CONSULTER L'ORIGINAL

COURRIER DU 9 JUILLET 2019

Monsieur Laurent PREVOST

Préfet

Préfecture du Val-de-Marne

21, avenue du Général de Gaulle

94 000 CRÉTEIL

Monsieur le Préfet,

Dans le prolongement du courrier que je vous adressais hier, le 8 juillet, concernant les nuisances sonores en provenance de l'Île de Loisirs de Créteil et l'important rassemblement non autorisé qui s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche, je voudrais appeler votre attention sur la problématique plus large des incivilités et actes de vandalisme qui se multiplient de façon préoccupante sur cette base régionale dédiée aux loisirs familiaux.

Ainsi les barbecues, qui sont interdits sur la totalité du site, se sont multipliés de telle façon que les équipes du service des Parcs et Jardins de Créteil, contractuellement en charge de l'entretien des espaces verts (et uniquement cela), ramassent le lundi matin pas moins d'une centaine de barbecues abandonnés en différents endroits de l'Île de loisirs et dans le périmètre du lycée Léon Blum, certains avec des braises toujours en activité. Les arbres brûlés et les branches arrachées pour faire des feux ne se comptent plus. Les dégâts concernent aussi les grilles d'avaloir du réseau d'arrosage et d'écoulement des eaux, arrachées pour être transformées en grilles de barbecue.

D'ores et déjà, un important feu s'est déclaré samedi 6 juillet vers 18 h 45 jusqu'aux environs de 21 h, nécessitant l'intervention des pompiers. Parti d'un barbecue, le sinistre s'est propagé sur l'arrière des buttes du parc départemental depuis les abords de la Tégéva1 jusqu'aux ruchers. Compte tenu des conditions climatiques actuelles de sécheresse, cet incendie aurait pu embraser les bosquets environnants et atteindre des proportions très conséquentes.

Le stationnement anarchique des véhicules sur les espaces verts et aux abords de l'Île de loisirs est un autre problème préoccupant. Outre les dommages sur les prairies fleuries (notamment sur les buttes situées entre la mosquée et le Novotel), il porte atteinte à la sécurité des piétons et du lycée Léon Blum. Enfin, le stationnement sauvage bloque les entrées du lycée et les accès pompiers. Le long de la route de Choisy, il rend l'accès à la station essence très difficile.

Outre la présence, déjà maintes fois signalée, de deux roues motorisés, je voudrais enfin appeler votre attention sur les chiens d'attaque, de plus en plus nombreux au sein de cet espace de loisirs. Les propriétaires de ces animaux les laissent circuler non attachés, les entraînent à mordre sur les troncs d'arbres qui sont lacérés et, pour certains, amenés à mourir. Leur présence en nombre représente un danger pour les promeneurs, notamment les enfants.

Les forces de police du commissariat de Créteil n'ont pas, de toute évidence, les effectifs suffisants pour mener l'action nécessaire afin de mettre un coup d'arrêt à l'inflation alarmante de ces pratiques délictueuses et dangereuses. Aussi, je vous serais très obligé si vous pouviez engager des moyens renforcés afin que la sécurité, le droit et la tranquillité publique soient rétablis sur cet espace de détente à vocation familiale.

Merci également de me tenir informé des mesures que vous serez amené à diligenter.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments, distingués.

Laurent CATHALA

Copies à :

Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France

Monsieur Christian FAVIER, Président du Conseil Départemental du Val de Marne

Monsieur Blaise LECHEVALIER, Commissaire divisionnaire de Créteil

Monsieur Dominique DE RONCHI, Directeur général de l'Île de Loisirs de Créteil

CONSULTER L'ORIGINAL